



LA FRANCOPHONIE AU CAMBODGE : UN ATOUT À RENFORCER POUR ACCOMPAGNER LE DÉVELOPPEMENT DU PAYS

Compte rendu du déplacement du groupe interparlementaire France – Cambodge et Laos à Phnom Penh, Siem Reap, Preah Vihear et Pursat

15 au 23 mars 2017

Une délégation du groupe interparlementaire d'amitié France-Cambodge et Laos, conduite par M. Vincent ÉBLÉ, président, et composée de Mme Catherine TASCIA et M. François PILLET, s'est rendue au Cambodge du 15 au 23 mars 2017.

Répondant à l'invitation lancée par Mme TY Borasy, présidente de la commission des Affaires étrangères du Sénat du Royaume du Cambodge et présidente du groupe d'amitié Cambodge-France, la délégation a été reçue en audience officielle par M. NEY Pena, 1^{er} vice-président du Sénat, en remplacement du président du Sénat qui occupait la fonction de chef d'Etat par intérim, le roi NORODOM Sihamoni étant en déplacement à Pékin.



Accueil de la délégation par M. NEY Pena, 1^{er} vice-président du Sénat, Mme TY Borasy, présidente du groupe d'amitié Cambodge-France et M. CHEA Cheth, président de la commission des finances.

Organisé dans le cadre de la semaine de la francophonie, l'ensemble du programme du déplacement s'est articulé autour d'événements dédiés au développement de l'usage de la langue française sur le plan institutionnel, mais aussi économique, culturel et éducatif. Ainsi, la délégation s'est rendue dans différents lieux du pays :

- à Phnom Penh, pour participer au séminaire sénatorial sur la francophonie économique et numérique, soutenir l'opération « Goût de France » organisée par l'Ambassade de France, assister à la journée de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) et rendre visite aux entreprises et acteurs associatifs locaux (l'Institut français du Cambodge (IFC), l'Institut Pasteur du Cambodge, la chambre de commerce franco-cambodgienne, le centre Bophana, l'agence bancaire de la Bred, l'association « Pour un sourire d'enfant », le lycée français René Descartes, l'association Henri Capitant, le ministère de la Justice et l'Agence française de développement ;

- à Siem Reap et Koh Ker, pour découvrir les opérations de restauration patrimoniale engagées par l'École française d'Extrême-Orient (EFEO) et mesurer les perspectives de développement économique et touristique du nord du pays, notamment autour du temple de Preah Vihear, situé à la frontière thaïlandaise ;

- dans la province de Pursat, pour visiter l'École d'hôtellerie et de tourisme Paul Dubrulle et un centre de formation d'apprentis en artisanat d'art khmer.



Les quatre étapes du déplacement au Cambodge : Phnom Penh, Siem Reap, Preah Vihear et Pursat.

Intervenant dans le contexte de la campagne électorale pour les élections municipales de juin 2017, la délégation s'est également attachée à rencontrer des parlementaires de l'opposition cambodgienne, Mme MU Sochua et M. YEM Ponhearith, députés.

I. Une francophilie encore vivace

La délégation a pu constater que la francophilie restait encore vivace mais devait évoluer vers une francophonie en direction de la jeunesse et axée sur les enjeux actuels de développement du pays.

La France et le Cambodge entretiennent une relation privilégiée, héritée à la fois d'une histoire commune, de la francophonie et de l'accord de Paris de 1991. Toutefois la relation bilatérale doit s'adapter à l'intégration grandissante du Cambodge dans un environnement régional fortement anglophone.

Au cœur de l'ASEAN, entre Thaïlande, Laos et Vietnam, le Cambodge bénéficie d'une zone économique en forte croissance, portée par les marchés chinois et indiens, comptant plus de 630 millions de consommateurs, et dotée d'un marché unifié depuis le 1^{er} janvier 2016. Avec un PIB en croissance de 7 % par an en moyenne avec une population très jeune (70 % a moins de 35 ans) de 15,6 millions d'habitants, le Cambodge est en train de passer du statut de « pays parmi les moins avancés » à celui de « pays à revenu intermédiaire ». Néanmoins les disparités de revenus sont flagrantes et s'aggravent (14 % de la population vit sous le seuil de pauvreté).

Si on ne recense environ que 400 000 francophones au Cambodge, soit seulement 2,7 % de la population, et près de 77 500 apprenants de français (dont 66 000 dans le secondaire, 5 000 à l'IFC et le reste dans le supérieur), le Cambodge est un membre actif de la francophonie institutionnelle, et préside notamment le groupe de travail de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) sur la diversité culturelle, où il contribue à mobiliser les pays francophones en vue de l'adoption de directives opérationnelles dans le domaine numérique pour la mise en œuvre de la convention de 2005 de l'UNESCO sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles.

Le Cambodge est également membre de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF) et de plusieurs opérateurs de la francophonie, mais sa participation est handicapée par un manque de capacités humaines et financières.

Parmi les élites dirigeantes, notamment gouvernementales et parlementaires, la

francophilie reste vivace mais l'utilisation du français comme langue de travail a pratiquement disparu des relations économiques et recule fortement dans des domaines clés comme le tourisme, les administrations publiques et la culture.

Aussi, la délégation a souhaité étendre son programme de travail aux acteurs susceptibles de renforcer l'usage concret de la langue française dans la société cambodgienne au regard de quatre priorités économiques, juridiques, culturelles et éducatives.

II. Le Séminaire sénatorial de la francophonie économique et numérique

C'est dans cet esprit que le Séminaire de la francophonie économique et numérique organisé par le Sénat cambodgien a ouvert très largement ses travaux aux témoignages de chefs d'entreprises et de représentants de chambres consulaires sur l'intérêt de considérer la langue française comme un « plus » dans le monde des affaires.

Ainsi, outre la participation d'une délégation du Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles et du représentant général du Canada au Cambodge, ce séminaire a permis d'évoquer l'opportunité pour les entreprises, notamment dans le secteur du numérique, de renforcer les recrutements d'employés locaux francophones afin de répondre aux besoins d'externalisation d'entreprises situées non seulement en Europe, mais aussi en Afrique francophone.

La politique de l'Institut Pasteur au Cambodge de formation au français de ses employés est à cet égard exemplaire.



Lancement par M. TEP Ngorn, 2^{ème} vice-président du Sénat cambodgien, du Séminaire sénatorial de la francophonie économique et numérique

Plus largement, il a été mis en lumière que la France demeurait le 1^{er} partenaire commercial européen du Cambodge avec une part de marché dans les importations de 0,6 %, devant l'Allemagne (0,5 %), l'Italie (0,4 %) et le Royaume-Uni (0,1 %).

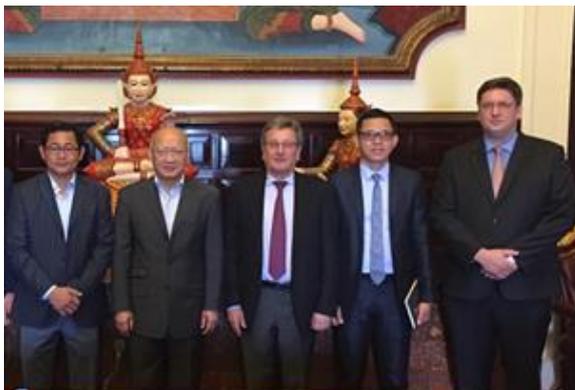
La présence économique française est la mieux implantée et repose à la fois sur les investissements de grands groupes (Vinci, Total, Accor, etc.) et de nombreuses PME créées par des Français dans le domaine des services (consultants, juristes, etc.).

Parmi les nouvelles implantations structurantes pour l'économie du pays, la banque Bred a inauguré en mars 2017 dans la capitale sa première agence avec pour objectif d'étendre son réseau de banques de dépôts et de prêts à l'ensemble du pays, introduisant ainsi des standards internationaux de nature à renforcer la sécurité des investissements et des transactions financières, et pour ambition de créer un centre d'affaires francophone (chambre de commerce, boutiques, restaurant, etc.) dans l'immeuble qui héberge son siège.

III. La coopération juridique et judiciaire : un axe de développement de la francophonie

Allant de pair avec l'intégration du Cambodge dans les échanges commerciaux régionaux et internationaux, il est apparu que la question de la sécurité juridique constituait un enjeu de développement majeur.

Il a été fait état par les professionnels du droit, comme par M. ANG Vong Vathana, ministre de la Justice, et les juristes français réunis au sein de l'association Henri Capitant, du nécessaire renforcement de la formation des professionnels du droit.



Entretien de M. François PILLET avec M. ANG Vong Vathana, Ministre de la Justice, les membres de son cabinet et M. Guillaume MASSIN, président de la CCI France-Cambodge

À cet égard, la langue française demeure la langue de travail du droit, encore utilisée par les administrations et les juristes, avant même la version anglaise d'accords ou de projets de textes de droit interne cambodgien.

Relancer la coopération juridique répondrait à un besoin identifié et exprimé par les autorités (échanges de juristes, conférences au Cambodge et accueil en France de stagiaires)

et constituerait un facteur d'approfondissement de la coopération judiciaire en matière d'application du droit et de résolution de conflits internationaux en matière pénale mais aussi commerciale. Une action plus volontariste contribuerait à l'expansion de notre tradition de droit « continental », par opposition à la *common law*.

IV. La coopération culturelle et artistique : des enjeux patrimoniaux et politiques

S'il est un domaine où la présence de la France s'inscrit dans l'histoire, c'est bien celui du patrimoine et de la culture avec l'action emblématique de l'École française d'Extrême-Orient qui perpétue désormais dans un cadre de coopération internationale, sa mission de conservation du site monumental d'Angkor.

Le succès touristique de ce site majeur engendre près de 2 milliards de dollars de recettes avec près de 5 millions de touristes en 2015, dont près de 130 000 Français, à destination principalement de Siem Reap (site d'Angkor) et de Phnom Penh. Le secteur représente actuellement environ 15 % du PIB annuel, et plus de 620 000 emplois (soit près de 13 % de la population active).



Visite conjointe du temple de Preah Vihear de la délégation avec MM. MANN Chkoeurn, KONG Sareach et HONG Touhay, sénateurs

Aussi la délégation a souhaité encourager le développement de ce secteur en se rendant au temple de Preah Vihear. À la frontière Nord du pays avec la Thaïlande, ce site est inscrit depuis 2008 au patrimoine mondial de l'UNESCO et la souveraineté du Cambodge sur celui-ci a été réaffirmée en 2013 par la Cour internationale de Justice, apaisant ainsi plus de 50 ans de contentieux transfrontalier.

Il représente un symbole national de la volonté politique de réappropriation du patrimoine et de développement du tourisme à l'échelle de tout le territoire. La présence conjointe de sénateurs cambodgiens et français « en éclaireurs » a constitué un geste fort d'amitié.

V. Un nouveau départ pour l'enseignement de la langue française : la signature du Plan global pour le français

L'offre éducative française au Cambodge est aussi présente avec le Lycée Descartes de Phnom Penh (964 élèves en 2015-2016 dont 60 % d'élèves cambodgiens) ainsi que les écoles de Battambang, Siem Reap et Sihanoukville. L'agrandissement du lycée pour répondre à la demande constitue un projet majeur à soutenir.



Accueil de la délégation au lycée français René Descartes de Phnom Penh et échange de vues avec les élèves de terminale

Par ailleurs, l'Institut français du Cambodge (IFC) est devenu un opérateur local de référence en matière culturelle et artistique, doté d'une médiathèque fréquentée par un public à 80 % khmer, d'un lieu d'exposition et d'un cinéma. L'institut dispense également des cours de français à environ 5 000 élèves.

Néanmoins, l'enjeu majeur de la francophonie demeure l'accès à l'enseignement du français dans le cadre du système scolaire cambodgien.



Accueil à l'École d'hôtellerie et de tourisme Paul Dubrulle de Siem Reap

Malgré des initiatives remarquables dans le domaine professionnel, avec l'enseignement de l'art culinaire et de l'hôtellerie à la française par l'École Paul Dubrulle, et des collaborations d'ONG avec des établissements d'enseignements français (l'Essec avec l'association « Pour un sourire d'enfant »), l'apprentissage de la langue anglaise a pris le pas sur celui du français aussi bien dans l'offre publique que privée.

Aussi, la délégation a-t-elle tenu à saluer l'annonce faite dans le cadre de la semaine de la francophonie par M. HANG Chuon Naron, ministre de l'Éducation, de la signature avec l'Ambassade de France d'un Plan global pour le français visant à généraliser l'enseignement de la première langue (anglais ou français) dès le grade 4 (classe de CM1) et d'une seconde (la langue non choisie en LV1) dès le grade 7 (classe de 5^{ème} au collège). Cet accord s'accompagne de l'objectif de former 1 500 professeurs de français en 4 ans. Ce plan pérennise ainsi la place du français, au moins comme seconde langue étrangère.

Au terme de ce déplacement, la délégation se félicite de la priorité donnée par les autorités cambodgiennes à **l'éducation et la promotion de la francophonie sur le long terme.**

Composition de la délégation



M. Vincent ÉBLÉ

Président du groupe d'amitié
Sénateur de Seine-et-Marne
(Socialiste et républicain)



Mme Catherine TASCA

Présidente déléguée du groupe d'amitié
Sénatrice des Yvelines
(Socialiste et républicain)



M. François PILLET

Vice-président du groupe d'amitié
Sénateur du Cher
(Les Républicains)

Composition du groupe d'amitié : http://www.senat.fr/groupe-interparlementaire-amitie/ami_577.html